

Cette société de voyance azurée bientôt dans une tourmente judiciaire?

#COTE-D-AZUR #JUSTICE ▼ PAR CHRISTOPHE CIRONE Mis à jour le 13/10/2016 à 08:02 Publié le 13/10/2016 à 21:50



Une quinzaine de mécontents, accompagnée par une ancienne salariée... Photo: Christian Béra

Le parquet de Grasse étudie des dizaines de plaintes, dont une groupée, visant Cosmospace. Cette société de Sophia Antipolis est suspectée d'abuser de la naïveté des clients par téléphone

"Votre satisfaction est notre plus grande priorité", annonce Cosmospace sur son site web. Manifestement, l'objectif n'a pu être atteint pour tout le monde. Plusieurs dizaines de clients de cette société de Sophia Antipolis, leader auto-revendiqué du secteur de la voyance en Europe, ont déposé plainte devant le parquet de Grasse au cours des derniers mois. Parmi eux, une quinzaine de mécontents regroupés au sein d'une class action. Une action de groupe en forme de déclaration de guerre aux pratiques abusives.

« A ma connaissance, c'est une première en France. Notre but est d'assainir et de moraliser la profession », explique Youcef Sissaoui, président de l'Institut national des arts divinatoires (INAD). L'association a recensé sur des forums en ligne un afflux de récriminations visant Cosmospace. Un avocat parisien s'est chargé de les agréger au sein d'une plainte collective, déposée en mai dernier au parquet de Grasse.

« Ces plaintes viennent de toute la France, en majorité de femmes, relève Me Stanislas Panon. L'objectif, c'est d'être plus efficace en groupe. D'alerter le parquet sur toutes ces personnes qui, sans se connaître, racontent la même chose. Et de marquer le coup. »

Ailleurs sur le web

L'application de messagerie WhatsApp devrait prochainement être disponible sur pro.ctublc.com

Le fils de l'ancien président de la République vient de se marier sur gala.fr

Depuis qu'Angelina Jolie a subi une double mastectomie, voici voici.fr

Sejour au ski à Noël à - de 300 €/sem en [noel au ski 2016](http://noelauiski2016.com)

FDJ

Vendredi 28 octobre tirage exceptionnel minimum 67 millions d'euros à gagner



Selon leur avocat, le préjudice des plaignants oscillerait entre 1.500 et 40.000 euros!

« Proposer des services de voyance, ce n'est pas le problème. Mais cela devient une infraction pénale quand on en vient à exploiter la faiblesse des gens, soutient Me Panon. Ils poussent à la consommation des gens en détresse, qui n'ont pas tout leur libre-arbitre. Ils usent de publicité mensongère, envoient des SMS qui appâtent et relancent. » L'avocat relève une dizaine d'infractions potentielles: escroquerie, extorsion de fonds, abus de faiblesse, pratique commerciale trompeuse...

"Commerce de la détresse humaine"

A ce stade, Cosmospace ne fait pas l'objet de poursuites. Mais le parquet de Grasse confirme avoir « un énorme dossier en cours d'étude » visant la société. « Nous avons reçu plusieurs dizaines de plaintes émanant de différents tribunaux. Certaines plaintes seront sans doute classées sans suite, d'autres peut-être pas. Quelle est la part de naïveté des gens et d'éventuelles infractions pénales? Trop tôt pour le dire... »

Ce tir groupé, et l'afflux général de plaintes visant Cosmospace, ne présage donc en rien de l'issue. La société incriminée semble du reste plutôt confiante (lire ci-contre). En attendant, la plainte groupée a été transmise en juin à la direction départementale des protections de la population.

« Il y a aussi chez eux des gens bien, de bons voyants. Mais les trois-quarts sont des commerciaux formés pour manipuler les gens », soutient Youcef Sissaoui. Lequel reconnaît que ces soupçons d'escroquerie ne se limitent pas au géant de la voyance. « Sur 100.000 professionnels, il n'y a pas 5 % de vrais voyants. Hélas, la voyance est devenue le commerce de la détresse humaine. »

UNE EX-SALARIÉE: "TOUT EST BON POUR FAIRE DU CHIFFRE"



Cette médium a quitté Cosmospace, étonnée par ce qu'elle y a vu. Elle a décidé de décrire l'envers du décor. Photo: Jean-François Ottone la

Elle partage avec les clients un point commun: la peur d'être jugée. « Toute ma vie, j'ai souffert de ce don de médium, que je devais cacher à mon entourage », confie Nathalie (1).

NE RATEZ
AUCUN AVIS
DE MARCHÉS
PUBLICS

même pas auro un mois. *« Je pensais rencontrer des gens comme moi, avec qui je pourrais échanger, être enfin moi-même. En fait, c'est un milieu de commerciaux. Une machine très bien rôdée. »*

Révoltée par ce qu'elle a vu et vécu, Nathalie a décidé de monter au front, elle aussi. De rejoindre la procédure initiée par Me Panon en décrivant l'envers du décor. Pour dénoncer des pratiques bien éloignées de sa conception du métier de « voyant » (un terme qu'elle exécra). Le tableau qu'elle dresse de l'intérieur, forcément teinté de subjectivité, est bien peu flatteur.

« Il y a des écrans de télé géants qui affichent en direct le nombre de consultations réalisées, de minutes passées et le chiffre d'affaires. On travaille dans des box en verre, équipé d'un système d'écoute avec casque et micro. Nos conversations sont écoutées et ils peuvent intervenir à tout moment dans l'oreillette pour nous dire: "Attention, tu n'es pas au chiffre" ou "Bouge-toi!" ».

Nathalie travaillait de nuit. Pas un hasard, précise-t-elle. *« Il y a des voyants attirés de jour ou de nuit, en fonction de votre profil. Ils disposent d'un cabinet d'étude des comportements humains. Or la nuit, les gens qui appellent sont en grande détresse... Ils ont des protocoles type, un code psychologique qui apprend à "verrouiller" une cliente. Tout est bon pour faire du chiffre! »*

"Pas besoin de don"

Nathalie explique le barème qui régit les salaires: le Smic jusqu'à un certain chiffre d'affaires, puis un pourcentage qui grimpe avec le niveau de performance. Elle relate *« une très grosse concurrence »* chez des salariés qui ne se feraient pas de cadeaux entre eux. Rien de très surprenant, en soi, dans un milieu à vocation commerciale.

Problème: d'après Nathalie, peu de ses ex-collègues disposeraient d'un quelconque talent divinatoire. *« Pas besoin d'avoir un don particulier: tout le monde est susceptible d'être recruté! Ce sont juste des gens qui ont besoin d'argent. J'ai vu des feuilles de paie à 10, 20.000 euros! A côté de ça, je voyais un type jouer sur son iPhone ou lire Paris-Match en pleine consultation. »*

Nathalie décrit des troupes sous pression, des pauses sacrifiées sur l'autel du chiffre, des sandwiches livrés et avalés à la va-vite dans le box. *« Le jour où on est venu me chercher aux toilettes, j'ai dit "stop, on arrête les con...". Et j'ai démissionné. Cette expérience m'a marquée. J'en ai fait des cauchemars pendant des nuits entières. »*

Nathalie en retire du positif, malgré tout – *« j'ai enfin pu révéler mon talent »*. Pour elle, la voyance par téléphone n'est pas en cause.

« On est même plus efficace. Cela permet de se protéger, car un médium-voyant a une hypersensibilité ».

Si cette ex-salariée a voulu faire écho aux plaignants, c'est parce qu'elle se sent *« coupable. Non pas d'avoir arnaqué les gens, car j'ai fait mon métier correctement. Mais de les avoir enrichis, eux! Je me suis dégoûtée moi-même d'avoir été si naïve. »*

RECEVEZ GRATUITEMENT L'INFORMATION DE
NICE-MATIN DANS VOTRE BOÎTE MAIL

Votre adresse email